Près d'1,5 million d'euros au budget 2019

Jeudi, en préambule, le maire, Pascal Perrin, a présenté la proposition de la commission des finances concernant l'affectation des excédents du budget 2018. Sur 212 000 € d'excédents, 190 000 € seront affectés à la section investissement du budget 2019, et 22 777 € à sa section de fonctionnement.

Il a également obtenu l'aval du conseil, sur les différents taux d'impositions, qui permettent d'abonder les recettes du budget à hauteur de 360 000 €.

Taux d'imposition

Taxe d'habitation, 14,22 % ; foncier bâti, 18,54 % ; foncier non-bâti, 70,44 %.

Budget 2019

Le budget primitif 2019 se monte à 1 425 000 €. Ses sections s'équilibrent à 945 000 €, en fonctionnement, avec 456 870 € en charges de personnel et à 457 000 € en investissement.

Au menu des réalisations 2019, la rénovation du cimetière (220 000 €), la réfection du restaurant scolaire (72 300 €), des travaux de voirie (70 000 €), des travaux de sécurité au Chêne-des-Forts et à la Ganterie (18 000 €), panneaux électroniques d'information (20 000 €), et l'installation de bornes incendies (6 500 €).

Numérotation dans les villages

Les élus ont accepté la proposition de la Poste, qui se propose de prendre la suite des travaux débutés par la commune sur la numérotation des habitations dans les villages, ainsi que la géolocalisation de toutes les rues et hameaux. « **Nous avons des lieux inconnus des GPS, et cela peut être ennuyeux non seulement pour les livraisons, mais aussi pour les services de sécurité, pompiers et Samu.** »

Tarifs cimetière

Ils ont été établis et revus en fonction des cimetières des alentours. La concession de 50 ans est supprimée, seules subsistent les concessions de 15 ans (90 €) et 30 ans (200 €) ; columbarium 5 ans (160 €), 10 ans (340 €), 15 ans (320 €) et 20 ans (400 €) ; cavurnes 10 ans (45 €), 15 ans (60 €), 30 ans (120 €)

Argent de poche

L'opération argent de poche se déroulera durant les vacances de printemps, à l'intention des jeunes nés en 2001, 2002 et 2003. Il est possible de s'adresser en mairie pour s'inscrire ou se renseigner.